



RAPPORT MORAL

L'année 2025 se caractérise à la fois par des nouveautés et une grande continuité.

La première des nouveautés est le fait que l'APCLD est dorénavant financée essentiellement par les seuls **Comités Centraux d'Entreprises d'Orange** et, **depuis 2025, de La Poste**.

Après une période de transition et d'incertitude à La Poste, ce sont les élus de ces structures qui déterminent le montant de la subvention qu'ils nous allouent et nous permettent de poursuivre les actions de solidarité menées par notre association en faveur des actifs et des retraités touchés par la maladie et le handicap.

L'autre élément qui intervient pour la première fois et concrétise l'ouverture permise par nos statuts adoptés en 2023 est **la vente de prestations en prévention santé** à deux structures extérieures aux groupes La Poste et Orange.

C'est un premier succès réalisé grâce aux salariés de l'APCLD et à la création d'**une nouvelle campagne de nutrition santé** en 2024 déployée cette année.

En complément de ces nouveautés, les actions récurrentes ont été poursuivies à un rythme soutenu malgré une constante nécessité d'adaptation des organisations liée à la fois à une volonté de maîtrise de nos dépenses de personnel et au turn-over des équipes.

Le nombre des bénéficiaires informés, orientés, accompagnés, logés et aidés financièrement est en faible diminution. En revanche la nature des sollicitations évolue :

- des contacts uniques pour s'informer ou avoir confirmation d'accès aux droits
- une augmentation du nombre de demandes de soutien moral pour cause d'isolement
- la croissance des demandes d'aides pécuniaires accentuée par les conséquences des cyclones qui ont frappé Mayotte et La Réunion.

DÉROULÉ DES VOTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- Approbation du rapport moral 2025
- Approbation du rapport d'activité 2025
- Approbation des comptes 2025 à la lecture du rapport de gestion, du rapport de la commission de surveillance et du rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation de l'affectation du résultat 2025
- Approbation des conventions et engagements réglementés au vu du rapport spécial du commissaire aux comptes
- Approbation de la réserve pour projet associatif
- Approbation de la composition de la commission de Surveillance pour 2 ans

L'analyse de nos activités montre une baisse de nos contacts directs avec les salariés de nos deux partenaires via les interventions en prévention santé.

Nous comptons sur l'appui des élus des CSEC pour nous faire connaître car le contact direct reste essentiel pour évoquer confidentiellement une situation individuelle ou trouver de nouveaux bénévoles.

Nous sommes également insuffisamment connus chez les retraités où se trouvent une large proportion de bénéficiaires potentiels. Par le passé, les assistants sociaux d'entreprises s'occupaient de ces populations, ce qui n'est plus le cas. Nous avons donc décidé de **nouer des partenariats, avec la MG et avec l'ANR** qui, RGPD oblige, ont l'interdiction de partager leurs fichiers d'adhérents mais peuvent donner de la visibilité à l'APCLD dans leurs réunions et leurs publications. De plus, d'autres types d'actions communes sont à développer.

Pour assurer **le pilotage de l'association, le bureau s'est réuni 13 fois, le Conseil d'Administration 4 fois** (dont 2 fois en distanciel) et une Assemblée Générale s'est tenue par correspondance avec l'adoption de toutes les mesures soumises au vote à plus de 91%.

Fort de du soutien des élus des CSEC garanti pendant la durée de leur mandature, de son réseau de **200 bénévoles** qui viennent de renouveler leur engagement, de **1300 adhérents** et de **1250 bénéficiaires**, l'APCLD peut s'orienter sereinement vers ce qu'elle sera lorsqu'elle aura 100 ans !



Jean-Paul CAMO,
Président de l'APCLD

RAPPORT D'ACTIVITÉ



VIE INSTITUTIONNELLE & PROJET APCLD

En 2025, la vie associative s'est articulée autour de 2 grands moments : **l'Assemblée générale par correspondance** en juin 2025 et **l'organisation de deux séminaires de travail** du bureau. Les administrateurs se sont mobilisés toute l'année afin d'échanger sur l'activité de l'association, comment la redynamiser et sécuriser l'avenir par :

- Le lancement d'un partenariat avec l'ANR et la Fondation La Mutuelle Générale
- L'augmentation de la notoriété de l'association en s'appuyant sur les CSE centraux des groupes La Poste et Orange, pour relayer nos missions auprès des salariés des groupes
- L'organisation territoriale de nos activités
- Le développement et la dynamisation de notre communication digitale et la création de supports de communication à destination des syndicats
- La mise en place de nouvelles thématiques de prévention santé (addiction) et la modernisation de notre campagne sommeil
- La poursuite de notre réflexion d'ouverture vers l'extérieur
- L'optimisation dans la gestion de notre trésorerie et la maîtrise de nos coûts de fonctionnement
- La mise à jour de nos listes de bénévoles et la planification d'un séminaire de travail pour 2026

Sur le terrain, les équipes ont fait preuve **d'agilité permanente** pour faire face aux différents mouvements RH afin d'assurer la continuité des activités d'accompagnement des personnes malades et en situation de handicap et de répondre aux demandes d'intervention dans le cadre de la prévention santé. 7 régions sont pilotées depuis le siège au 31 décembre 2025.

En parallèle, la gestion des ressources humaines s'est structurée avec la mise en place d'un CSE en 2025 et la finalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels.

Enfin, les administrateurs et les équipes APCLD ont mené des réflexions en 2025 sur l'avenir de l'association et notamment **le projet APCLD 2030** de manière à structurer les activités de l'association pour répondre aux besoins de nos bénéficiaires aujourd'hui et demain.



LES FORCES VIVES DE L'ASSOCIATION

	2024	2025 (au 31/12)
Correspondants et référents	330	164
Délégués	40	27
Salariés du siège	8	8
Coordonnatrices en région	5	3



LES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION

2024	1 387
2025	1 294
Evolution	-6,71%



LES PERSONNES INFORMÉES, ORIENTÉES ET ACCOMPAGNÉES (IOA)

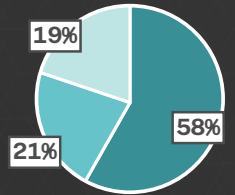
2024	2025
Total	Total
1 260	1 221

En 2025, nous recensons une très légère baisse de 3% des personnes ayant bénéficié d'un contact avec un représentant de l'APCLD. Au cours de ces échanges, ces personnes ont pu obtenir des informations sur les missions de l'association mais aussi des réponses à leurs questions en lien avec une pathologie ou une situation de handicap.



LA TYPOLOGIE DES AIDES

La majorité des premiers contacts (+ de 58%) concernent **une demande d'informations, d'orientation ou de conseils**. Viennent ensuite les démarches administratives (21%) et le soutien moral (19%).



L'AIDE DIRECTE APPORTÉE AUX PERSONNES

	La Poste	Orange	Totaux	Dont réalisés par les bénévoles
Visites à domicile	580	275	855	814
Contacts téléphoniques	2 934	830	3 764	2 929
Contacts écrits	1 601	314	1 915	1 166
Total	5 115	1 419	6 534	4 909

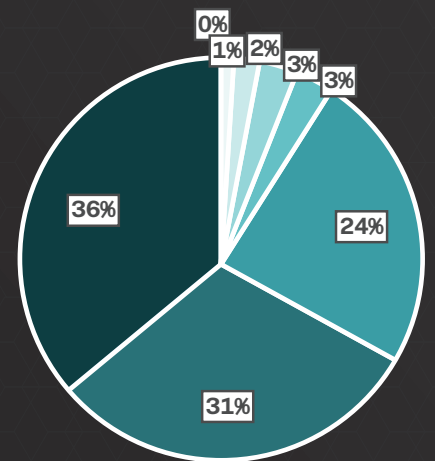
Si l'on s'attarde sur l'aide directe aux bénéficiaires, nous recensons une stabilité des contacts par rapport l'année 2024 mais une baisse de 16,30% des contacts écrits, en revanche les visites à domicile et les contacts téléphoniques sont en augmentation.



LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE DE LA DEMANDE

En 2025, nous constatons une réelle inversion des problématiques principales identifiées par rapport à 2024. En effet, 36% des demandes concernaient l'accès aux droits contre 13% en 2024, 31% du soutien moral contre 15% en 2024 et 24% des demandes d'aides pécuniaires contre 15% en 2024.

- Aide aux aidants envers un enfant majeur, Aide aux aidants envers un enfant, Aide à la recherche d'une structure médicale ou d'hébergement (EHPAD...)
- Aide aux aidants envers un majeur
- Handicap
- Accès aux soins
- Aide aux démarches administratives
- Aides pécuniaires
- Isolement
- Accès aux droits



LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PRÉVENTION

	La Poste	Orange	Mixte	Total
Communication	87	24	40	151
Prévention	109	43	5	157

6700 personnes ont été rencontrées pour les sensibiliser à la prévention de leur santé et les informer sur les missions de l'association. Nous recensons une baisse globale de l'activité par rapport à l'année 2024, durant laquelle l'APCLD avait participé à des grands projets chez Orange dans le cadre des JO. Toutefois, cette année, des interventions se sont déroulées sur des secteurs où nous n'étions pas intervenus en 2024, tels que Cavaillon, Toulouse et Bordeaux.

LES AIDES PÉCUNIAIRES DE 2025 ET LES AIDES LIÉES AUX CYCLONES À MAYOTTE & LA RÉUNION

	2025	
	Aides accordées	Montant des aides en €
La Poste	67	39 513,52 €
Orange	22	15 300 €
Total des aides	89*	54 813,52 €
Protocoles liés aux sinistres à Mayotte & La Réunion	33	16 200 €
Total	122	71 013,52 €

*Dont accord de principe de 2024 attribué : 9 dossiers pour 6 139€ (8 La Poste, 1 Orange).

D'un point de vue financier, nous constatons une baisse de 2% du montant total des aides attribuées hors aides attribuées dans le cadre des cyclones.

LES LOGEMENTS D'ACCUEIL

	Personnes hébergées	Séjours	Nuitées
La Poste	171	91	1 022
Orange	91	53	589
Total	262	144	1 611

En 2025 nous avons accueilli **107 bénéficiaires** dont 61% sont originaires de La Poste et 39% d'Orange. A noter que **90% des bénéficiaires sont originaires des DOM**. Pour les 10% de métropole, les soins concernaient des mineurs. Les actifs représentent 43% des personnes hébergées, les retraités 37% et les membres apparentés 20%. Si l'on compare avec 2024, nous constatons une baisse de 4,73% des personnes hébergées, de 7,10% des séjours et une baisse de 10,35% des nuitées. La durée moyenne des séjours est de 11 jours contre 12 en 2024. **Le taux d'occupation est de 56,76%**.

LE RÉSEAU DE BÉNÉVOLES

En 2025, **71 bénévoles** sur 200 ont rendu un bilan détaillé d'activité contre 77 en 2024. L'analyse de ces seuls bilans est la suivante :

Année	Contacts téléphoniques bénévoles, coordonnatrices et siège	Contacts écrits bénévoles, coordonnatrices et siège	Rencontres individuelles	Réunions d'équipes
2025	590	3 232	7	54

LA VALORISATION COMPTABLE DU BÉNÉVOLAT

	Actions de com. & prévention	Aide à la personne	Fontionnement et vie associative	Total
Nombre d'heures	634	2 395	7 773	10 802
ETP	1	1	4	6

En 2025, **10 802 heures de bénévolat** ont été réalisées soit l'équivalent de **6 ETP** contre 14 284 heures en 2024 soit 8 ETP.



LA COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION

Entre créations graphiques et mises à jour de nos outils déjà existants, l'activité du service communication a été dense cette année. En voici une sélection représentative non exhaustive :

Concernant les documents institutionnels, ont été réalisés : la campagne membres bienfaiteurs 2025, le bilan semestriel, le 8 pages, un support de communication à destination des syndicats et la refonte de la plaquette institutionnelle.

Dans la partie communication digitale : développement d'une nouvelle ligne éditoriale déclinée sur les réseaux sociaux et augmentation des posts : **156 posts sur Facebook (+47%)**, **158 posts sur LinkedIn (+46%)**.

Concernant les publications classiques, une nouvelle affiche et un nouveau flyer ont été réalisés pour les logements d'accueil, 4 numéros du «Solidarité magazine» et 3 numéros de «P'tit journal de l'APCLD» ont été publiés. Comme chaque année, les supports de fin d'année ont été réalisés en interne (cartes de vœux, calendriers et cartes de correspondance).

Du côté campagne de prévention, **3 outils ludiques ont été créés** sur les thématiques de la nutrition, des MCIT et un jeu de l'oie sur les handicaps, **plusieurs kits de communication ont été réalisés** sur des thématiques ciblées à savoir : Octobre Rose, Movember, SEEPH, la sédentarité et la nutrition dans les DOM.

La fin d'année 2025 a également été marquée par **la réalisation et montage de formats vidéo à destination de nos réseaux sociaux** pour une publication en 2026.





RAPPORT FINANCIER

Les faits marquants pour 2025 sont les suivants :

- Une nette augmentation de la participation de La Poste via le CSEC de La Poste **(+328 500€)**
- Des produits de cession d'immobilisations à hauteur de **339 721 €**
- Des produits financiers en baisse mais toujours conséquents **(66 103€)**
- **Une maîtrise des coûts et une baisse sur plusieurs lignes de dépenses :**
 - Les frais de personnel (-7%)
 - Les frais de véhicules liés à la vente de véhicules et à la baisse des déplacements
 - Les frais de réception et de représentation du fait de l'absence de séminaire en 2025
 - Les frais de fonctionnement grâce à la restitution de plusieurs locaux en région et à la renégociation de plusieurs contrats (affranchissement, téléphonie, reprographie)
- Des contacts ont été pris avec les établissements dans lesquels des chambres étaient réservées : certains engagements devenus caduques ont été sortis des immobilisations.

L'association poursuit son objectif d'ouverture vers l'extérieur en réalisant les premières interventions de campagne Nutrition à la Mairie d'Arcueil et pour une association de consommateurs. Parallèlement, les activités ont été réorganisées pour répondre aux demandes de nos bénéficiaires et partenaires sans remplacer systématiquement les postes vacants. Ces actions couplées à une gestion rigoureuse ont permis en 2025 de dégager un résultat excédentaire de **500 569€**. Les fonds propres s'élèvent à 5 320 943€ contre 4 820 373€ en 2024.

Le conseil d'administration a souhaité alimenter **la réserve pour projet associatif** pour soutenir les objectifs 2026 :

- Former les équipes à la thématique des addictions
- Organiser un séminaire pour les bénévoles
- Réaliser des travaux dans les logements de manière à avoir un appartement accueillant les personnes à mobilité réduite.

RÉSULTAT

Le résultat excédentaire de **500 569 €** s'explique par 2 faits simultanés : l'augmentation des produits (+31%) et de la baisse des charges (-12%). Il représente une amélioration du résultat de 636 918 € par rapport à 2024. Il est important de redétailler ce résultat en retirant les produits inhabituels liés à la vente de véhicules et une vente immobilière. **Le résultat lié au fonctionnement sur l'exercice est donc de 94 745€.**

RÉSULTAT 2025 : 500 569 €

PRODUITS INHABITUELS : 405 824 €

- Produits de cession (vente de véhicules + vente de l'appartement rue Rochechouart : 339 721 €
- Produits financiers : 66 103 €

RÉSULTAT LIÉ À L'EXPLOITATION : 94 745 €

PRODUITS 2024 / 2025

Les produits 2025 s'établissent à 1 911 456 € contre 1 458 502 € en 2024.



CHARGES 2024 / 2025

Les charges 2025 s'établissent à 1 410 887 € contre 1 594 850 € en 2024.



PROPOSITION DE RÉPARTITION DE LA RÉSERVE POUR PROJET ASSOCIATIF

Nature de l'action	Solde après affectation au titre de l'AG 2025	Utilisation en 2025	Solde fin 2025	A affecter AG 2026	Solde après affectation au titre de l'AG 2026
Actions de promotion de la santé	0		0	30 000	30 000
Structuration réseau bénévoles : animation, formation...	2 990		2 990	50 000	52 990
Logements d'accueil	30 784	3 878	26 905	50 000	76 905
Hébergements pour famille de personnes hospitalisées en Province (Lyon, Nantes, Lille, Fort-de-France, Martinique etc...)	10 000	950	9 050		9 050
Travaux d'entretien du patrimoine immobilier	18 307	4 274	14 032		14 032
Actions de solidarité	1 110	0	1 110		1 110
Evolution des systèmes d'information & RGPD	5 337		5 337		5 337
Total	68 528	9 103	59 425	130 000	189 425

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Résultat 2025	500 569 €
Consommation 2025 de la réserve pour projet	9 103 €
Report à nouveau	-248 154
Reste à affecter	261 518
Réserve pour projet associatif	130 000 €
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	131 518 €

LE BILAN

2024 : 5 052 529 €

2025 : 5 534 018 €

NOUS CONTACTER & NOUS SUIVRE :

☎ 01 49 12 08 30

✉ apclد@apclد.fr

🌐 www.apclد.fr

📍 45/47 avenue Laplace, 94117 Arcueil Cedex

📘 APCLD

✂ @APCLD

📌 APCLD